

ORPHELINAT MACONNIQUE
SOLIDARITE JEUNESSE

*Association reconnue d'utilité publique
par décret du 2 Décembre 1927*

ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

du

Jeudi 13 Juin 2013

pour l'exercice 2012

**En l'Hôtel de la GRANDE LOGE DE FRANCE
8, rue Puteaux - 75017 PARIS**

SIEGE SOCIAL : 90, RUE DU FAUBOURG SAINT - MARTIN - 75010 - PARIS

MESSAGE DU PRESIDENT

Mes T.:C.:F.: Délégués

Mes TCF délégués.

L'année 2012 a été marquée par les 150 ans de votre Orphelinat.

150 ans d'histoire que nos anciens nous ont légué et qui font partie intégralement du patrimoine de tous les Frères de la Grande Loge de France : Cette histoire nous appartient !

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons le Devoir de poursuivre cette belle Œuvre :
« ...prendre en charge, totale ou partielle des orphelins....pour les aider matériellement et moralement. »(Art 2 de nos statuts).

L'année 2012 a vu le nombre de nos pupilles augmenter sensiblement. Le rôle du Parrain et des Loges s'en trouve renforcé.

Ensemble, avec Fraternité et Amour, comme nos aînés, nous sommes sur notre chemin initiatique au service des familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel.

« Ils ont besoin de nous.

Nous avons besoin de vous. »

J'ai dit...

Philippe CELERIER
Président de Solidarité Jeunesse
Le 22 avril 2013

*
* *

POUVOIR DU DELEGUE

Article 17 - Représentation aux Assemblées Générales

Les membres de l'Association peuvent être représentés à l'Assemblée Générale par un délégué.

Le délégué et son suppléant sont élus chaque année par les Frères de sa Loge.

Le délégué ne peut représenter que sa Loge.

Le délégué a droit au nombre de voix représentant l'effectif total de sa Loge.

Tout sociétaire présent à l'Assemblée Générale a droit à une voix (à soustraire du nombre de voix attribué au délégué de sa Loge).

Seuls les délégués et les membres présents à l'Assemblée Générale ont droit de vote.

*

* *

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2012 - 2013

Président	Philippe CELERIER
Vice - Président	Georges DUCLOS
Secrétaire Général	Yves SALA
Secrétaire Adjoint	Patrick HIRIGOYEN
Trésorier	Jean BATTISTON

Commissaire aux Comptes	Gérard EMARD
Archiviste	Jacques PARIS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2012 - 2013

Fin de Mandat *

Messieurs :

*	BATTISTON Jean	2013
*	BODART Jean-Marie	2013
*	CASSETTE Bruno	2013
	CELERIER Philippe	2015
*	COUDERT Eric	2013
	DECOUVELAERE Philippe	2014
*	DUCLOS Georges	2013
	GRAINE Marcel	2015
	HIRIGOYEN Patrick	2015
	LAFARIE Michel	2014
	MUSSO Gilbert	2014
	PARIS Jacques	2015
	RABEFANIRAKA Christian	2015
	ROQUES Alain	2014
	SALA Yves	2014

Présidents d'Honneur	Pierre IOOS  (GODF) André IMBERT Philippe JEAN
Vice - Président d'Honneur	Claude ROSENBERG
Membres d'Honneur	Maurice COMBES Bernard SIMON

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU JEUDI 14 JUIN 2012**

Régulièrement convoquée, l'Assemblée Générale Ordinaire de **SOLIDARITE-JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE** s'est tenue le jeudi 14 juin 2012 à 15h30, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux – 75017 Paris, sous la présidence de Monsieur **Philippe CELERIER, Président du Conseil d'Administration en exercice.**

*
* *

- **205 Délégués étaient présents à l'ouverture de la séance.**

Etaient excusés :

MM. : MAURICE BUFFET, LAURENT CLARET, BRUNO CASSETTE, ERIC NIBOUREL,

*
* *

Le Président accueille les membres présents et rappelle les conditions de vote : le délégué possède un nombre de voix correspondant au nombre de membres de sa Loge; cependant tout Frère présent peut voter mais dans ces conditions son délégué aura une voix en moins.
Appel à 6 scrutateurs volontaires pour le dépouillement des votes.

*
* *

OUVERTURE DES TRAVAUX.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ORPHELINAT MACONNIQUE SOLIDARITE JEUNESSE du jeudi 14 Juin 2012.

1/ ALLOCUTION DU PRESIDENT

Mes Très Chers Frères délégués.

L'ensemble des Administrateurs et moi-même sommes très heureux de vous accueillir à l'Assemblée Générale Ordinaire de votre Orphelinat. Merci à tous d'être venu si nombreux.

Nous tenons à remercier le Très Respectable Frère JEAN LOUIS JOUSSELME, ici présent, Grand Hospitalier de la Grande Loge de France qui nous fait l'honneur d'être parmi nous et qui représente notre Très Respectable Grand Maître ALAIN NOEL DUBART qui, ne pouvant être présent s'excuse auprès de vous. Nos remerciements iront également à ANNADELPH AFFOYON, fille de notre Très Cher Frère Guy qui va nous apporter son témoignage après le passage à l'Orient Eternel de son papa en 2009. Remerciements également à nos passés et anciens présidents PHILIPPE JEAN et YVAN DEGREMONT, toujours fidèles au poste, toujours présents et au service de Solidarité Jeunesse.

Bien sûr un merci très très appuyé à Madame Marie Françoise MUSSO, notre secrétaire depuis plus de 20 ans et qui est à la retraite depuis en principe le 31 décembre dernier, mais qui est toujours présente auprès de nous afin de passer le relais à notre nouvelle secrétaire Madame Georgette SADIK que nous remercions bien entendu.

Lors de mon allocution de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire, je vous indiquais que votre Orphelinat allait avoir 150 printemps en février 2012. Au cours d'une journée au musée des Arts Forains, nous avons réunis environ 300 participants. 90% des familles que nous aidons étaient au rendez-vous. Nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir et d'écouter le Très Respectable Frère JEAN MICHEL DARDOUR 1^{er} Grand Maître Adjoint de la Grande Loge de France, le Très Illustre Frère MAX ICHER Puissant Lieutenant Grand Commandeur du Suprême Conseil de France que nous remercions ici pour leurs propos Fraternels et remplis d'Amour. Dans l'assistance étaient également présent le Très Respectable Frère JEAN-LOUIS JOUSSELME, le président de l'Entraide Fraternelle MICHEL GRIMALDI et le représentant de Mathusalem GEORGES COSTES et bien d'autres Frères. Je peux vous affirmer que cette journée restera gravée dans nos mémoires. Nous avons tous vécu un grand moment de Fraternité et d'Amour. Si nous avions besoin d'un salaire, il nous était très facile de l'obtenir en regardant tout simplement le bonheur qui se dégageait des yeux de nos pupilles. Le seul regret que nous pourrions éventuellement avoir se situe au niveau de la participation des Loges et des Frères pour l'acquisition des médailles commémoratives dont le seul but est, je le rappelle, d'améliorer l'ordinaire de nos enfants. A ce sujet, je vous signale qu'il est encore possible de participer en commandant des médailles avec le formulaire que vous connaissez.

Donc, comme annoncé il y a un an, nous avons continué les rencontres avec les familles dont nous avons la charge lors de nos différents déplacements; ce fut le cas à PARIS, LILLE ET TOULOUSE. Ces repas nous permettent d'échanger avec les mamans, les enfants et les parrains et de fait de mieux cerner les souhaits de nos pupilles et de leur familles afin d'apporter plus que le soutien financier, il faut absolument apporter également le soutien moral.

Autre sujet. Le projet Fonds de Dotation de la Grande Loge de France. Je ne vais pas prendre tout votre temps en vous énumérant toutes les péripéties que nous vivons depuis maintenant plus de 18 mois. Sachez tout simplement que nous avons alerté notre Très Respectable Grand Maître par 2 courriers un en novembre 2010 auquel nous avons eu une réponse, et un en janvier 2012, auquel nous n'avons de réponse. Malgré notre insistance, nous ne sommes pas certains d'avoir été entendu. Le projet de statuts que vous avez reçu en janvier dernier a été établi sans aucun contact avec nous et de fait sans nous. Ces statuts qui ont reçu un accueil plus que mitigé dans les différents Congrès ont depuis été modifiés par le Conseil Fédéral. Les différents Congrès ne sont pas tous favorables, et le Congrès de la Région Est a même refusé de le voter en l'état. Sur la forme, je vous rappelle que l'article 283 de nos règlements généraux impose que soit respecté un délai de 5 mois entre le vote du Conseil Fédéral, la transmission aux Loges pour examen du dit projet de modifications et le Convent souverain. Le Conseil fédéral a donc voté un nouveau texte lors de sa session plénière du Vendredi 25 mai dernier. Pas besoin de vous dire, Mes Frères, que les délais ne sont pas respectés puisque on va vous le présenter demain. De plus comme vous le savez, votre association est reconnue d'utilité publique, ce qui nous donne des droits mais aussi des devoirs, surtout des devoirs. Nous avons, entre autres, l'obligation d'informer nos autorités de tutelle dès que nous sortons de nos activités statutaires, nous nous devons de les informer sur ce dossier, mais pour cela faut il que nous soyons saisi officiellement et par écrit de ce projet ce qui a été fait le 4 juin dernier par un email du Grand Orateur.

Sur le fond, sachez que notre Conseil d'Administration qui est profondément attaché à la Grande Loge de France n'a aucun a priori ni favorable, ni défavorable sur ce projet. Nous demandons uniquement de faire en sorte que ce projet, s'il se réalise, ne puisse pas nuire au soutien que nous apportons aux familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel. Reprenez mes propos de l'année dernière et vous comprendrez notre inquiétude légitime, lorsque nous constatons ce qui s'est passé au sein d'autres obédiences qui ont fait avant nous l'expérience de création de fondation ou de structures similaires, entraînant malheureusement de grosses difficultés de gestion pour de bien maigres résultats. De plus, nous ne voulons pas risquer de perdre notre statut de reconnaissance d'utilité publique.

Sachez, Mes Chers Frères que, depuis le début de l'année, 85 à 90 associations reconnues d'utilité publique ont perdu cette reconnaissance.

Mes Très Chers Frères délégués, si vous êtes députés de vos Respectables Loges, nous vous demandons de voter contre les deux textes de ce projet tel qu'il est présenté aujourd'hui. Si bien entendu, vous n'êtes pas députés nous vous demandons de faire le nécessaire auprès de vos députés respectifs.

En parallèle de ce Fonds de Dotation on dit toujours que la Grande Loge ne peut pas percevoir de legs, je vous confirme que nous avons enfin pu régler le dossier du legs MAURIN à AVIGNON. En effet nous avons fait un chèque de 59 953 € à la Grande Loge de France le 05 juin dernier. Cette somme servira pour la construction d'un temple à AVIGNON ou pour l'amélioration du temple actuel comme le souhaitait notre regretté Frère MAURIN. Ce dossier nous prouve que nous pouvons légalement recevoir un legs pour le compte de la Grande Loge de France et qui je pense montre bien notre attachement indéfectible à notre obédience. Au sujet des legs, je vous informe que dans les mois qui viennent, nous éditerons certainement une plaquette explicative de façon à ce que les Frères qui désirent tester en notre faveur puissent le faire dans des conditions optimales tant sur le plan juridique que financier.

Pour terminer mon propos, comme dit l'année dernière, je vous annonçais un déficit de votre association ce qui malheureusement s'est produit et très certainement se produira encore car nous avons de plus en plus de pupilles en adoption totale. Si nous prenons les chiffres au 31 décembre 2011 nous avons 50 pupilles en adoption morale et 60 en adoption totale. A ce jour, nous comptons 43 en adoption morale soit une baisse de l'ordre de 10% et 62 en adoption totale soit une augmentation de 5%. Et lors de notre Conseil d'Administration d'hier, nous avons étudié et accepté 3 nouveaux dossiers ce qui représente 1 nouveau pupille en adoption morale et 4 en adoption totale. En 2010 nous avons 45 en adoption morale et 56 en adoption totale. Sur un an, nous avons une progression de 10% en adoption totale. Sachez que pour une adoption morale nous versons 400€ par an alors que l'adoption totale nous donnons jusqu'à 9000 € par an et par enfant. Cependant je vous confirme bien entendu que nous ne comptons pas augmenter nos capitations cette année car nous puiserons à nouveau sur nos réserves.

Je voudrai vous donner un dernier chiffre : en 2011, nous avons eu 14 nouveaux pupilles. Depuis le 1^{er} janvier 2012 à ce jour, nous en avons déjà 10 dont 8 en adoption totale. Mes Frères nous avons effectivement de plus en plus d'orphelins et de plus en plus d'adoptions totales.

Voilà ce que je voulais dire, Mes Frères, en préambule de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Maintenant, je vais donner la parole à Annadelph qui va nous apporter son témoignage.

Melle Annadelph AFFOYON

Bonjour à tous. Je voudrais apporter mon témoignage à Solidarité Jeunesse. A travers SOLIDARITE JEUNESSE, on a découvert la très grande solidarité de la Franc-Maçonnerie. SOLIDARITE-JEUNESSE nous a apporté un très grand soutien moral. Ma mère et moi, ma mère et mon petit-frère, avons retrouvé une nouvelle famille. Le soutien financier que nous a octroyé SOLIDARITE JEUNESSE nous a permis d'aborder nos études sereinement. Grace à elle, j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur chimiste et mon frère est sur la même voie. De plus, grâce aussi à SOLIDARITE JEUNESSE, après mes études, j'ai eu un soutien dans ma recherche d'emploi, cela m'a fait connaître beaucoup d'associations qui m'aident aujourd'hui. Pour tous ces éléments, je voudrais vous remercier.

Réponse du Président :

Merci Annadelph de ton témoignage.

*

* *

2/ APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Nous passons au point 2 de l'Ordre du Jour, et nous allons aborder l'Approbation de l'Ordre du Jour. J'ai une modification à vous proposer de l'Ordre du Jour c'est-à-dire entre le point 7 et le point 8, nous devons procéder à la nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes et du Commissaire aux Comptes suppléant puisque notre Commissaire aux Comptes actuel quitte sa charge.

Mes Frères, est-ce que vous avez des questions particulières sur ce point ou est-ce que vous voulez que l'on vote tout de suite?

Mes Frères, que ceux qui sont d'accord pour modifier l'Ordre du Jour en ces termes, lève la main au coup de maillet.

(coup de maillet)

Avis contraire?

Il n'y en a pas, donc entre les points 7 et 8, il y a la nomination du nouveau Commissaire aux Comptes.

L'Ordre du Jour modifié est adopté à l'unanimité.

*

* *

3/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 16 JUIN 2011

Le Président :

L'ordre du jour appelle maintenant l'Approbation du Procès - Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011 que vous avez donc tous reçu.

Mes Frères, avez-vous des explications particulières à demander?

Mon Frère Jean, comme Alain n'est pas là, tu fais office de 1^{er} Surveillant pour nous dire s'il y a des prises de parole ou pas.

M. J. BATTISTON : Non, les colonnes sont muettes.

Le Président : Mes Frères que ceux qui sont d'accord pour l'approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011 lèvent la main au coup de maillet.

(coup de maillet).

Avis contraire ?

(coup de Maillet)

Pas d'avis contraire

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 16 Juin 2011 est adopté à l'unanimité.

*

* *

4/ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maintenant nous arrivons au point N°4 qui est le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration que vous avez également tous reçu. Avez-vous des questions particulières à ce sujet?

Une question :

Monsieur Jean COLL - Respectable Loge « Liberté » - n° 1133 à l'Orient de Toulon

« En examinant les comptes, j'ai vu que 63% des fonds sont versés aux enfants...;

Le Président : nous en sommes au Rapport de Gestion.

M. JEAN COLL : « Ah pardon, je croyais que l'on était au rapport de trésorerie, je reposerai ma question à ce moment-là. »

Le Président : d'accord.

M. J. BATTISTON : Président, les colonnes sont muettes.

Le Président : Mes Frères que ceux qui sont d'accord pour approuver le Rapport de Gestion tel qu'il vous a été présenté lèvent la main au coup de maillet (coup de maillet).

Avis contraire ?

(Coup de Maillet)

Pas d'avis contraire

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

*

* *

5/ RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2011

Le Président : le rapport, du Trésorier sur l'exercice 2011.

Je précise que nous avons donné la totalité des documents à la Commission Conventionnelle de Contrôle des Finances de la Grande Loge de France qui n'a a priori pas d'objection particulière. Avez-vous des questions sur le rapport du trésorier sur l'exercice 2011?

Monsieur Jean COLL - Respectable Loge « Liberté » - n° 1133 à l'Orient de Toulon

En examinant les comptes, je note malgré tout qu'il y a quand même des postes qui ont quelque peu flambé: charges externes 1298%, salaires, +71,89%, publications +332%, action sociale +144%. Il y a un poste de réservation pour 21863, là je n'ai pas l'explication. J'ai trouvé quand même qu'il y avait des postes qui ont quand même fortement augmenté. Peut être une explication car j'ai examiné les comptes et n'ai pas compris. »

Le Président : on va tenter de te répondre.

M. C.RABEFANIRAKA : « Oui mon Frère, concernant les charges externes, il y a plusieurs choses qui expliquent l'explosion du poste.

Sur l'année 2011, dans la rubrique « réservations » il y a 20 000 € portant sur les festivités liées aux 150 ans de SOLIDARITE JEUNESSE qui se sont déroulées en février 2012.

En effet, la charge globale de cet anniversaire (150 ans) a été lissée sur deux années : 2011 et 2012.

Ces 20.000 € portent sur la réservation des locaux dans lesquels s'est déroulée la manifestation en février 2012.

D'autre part, la forte augmentation du poste « actions sociales » est due à la plus grande part des sorties organisées par SOLIDARITE JEUNESSE pour nos pupilles en 2011 (notamment à ROLAND GARROS en Mai 2011, au cours de laquelle nous avons eu plus de pupilles et de mamans que les années précédentes).

Concernant la partie salaires, il y a le chevauchement de 2 postes en cours d'année :
Françoise MUSSO présente toute l'année et sa future remplaçante arrivée au cours du 2^e semestre 2011.

A cela, il faut ajouter l'indemnité de départ en retraite de Françoise MUSSO à la fin de l'exercice 2011.

Tout ceci explique la forte augmentation exceptionnelle de la rubrique « Salaires et charges » par rapport à l'exercice précédent. »

Le Président: concernant les 150 ans, nous aurons également les recettes, le produit des ventes de médailles, en 2012.

Le Président : Y a-t-il d'autres questions?

Pas d'autres questions, Président.

Le Président : Merci, mon Très Cher Frère. Nous allons passer maintenant au rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2011.

MONSIEUR GERARD EYMARD - Commissaire aux Comptes suppléant donne lecture de son rapport sur les Comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Le Président : Mon Très Cher Frère Gérard, vous avez la parole.

MME MARIE CHANTAL SEGUIN étant empêchée, c'est M. GERARD EYMARD, qui est Commissaire aux Comptes suppléant, qui la remplace.

*
* *

6/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. GERARD EYMARD : Mes Très Chers Frères, je vais vous lire le Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011

En exécution de la mission que nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011,

- sur le contrôle des Comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui nous ont été présentés.
- La justification de nos appréciations
- Ainsi que les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les Comptes annuels de notre Association ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de l'audit, d'exprimer une opinion sur ces Comptes.

Ce rapport est normé par le Ministère de la Justice dans une fonction de contrôle des Comptes.

1 Opinion sur Les Comptes Annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Le deuxième point sur lequel nous devons nous prononcer c'est ce qu'on appelle la Justification des Appréciations. La loi nous demande de vous indiquer tous les points qui pourraient diverger par rapport aux principes comptables

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, je vais expliquer pourquoi les associations relèvent du code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-après, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés dans le chapitre précédent relatif à l'opinion.

Par un mauvais hasard de l'histoire du Commissaire aux Comptes, je rappelle pour ceux qui ne sont pas habitués à cela, que le Commissariat aux Comptes existe depuis 1966 par la loi 1967 par le décret d'application. Au début le Commissaire aux Comptes ne s'appliquait qu'aux sociétés commerciales. Les diligences du Commissaire aux Comptes sont toutes décrites dans le code du commerce et c'est la raison pour laquelle, les dispositions législatives sont dans le code du commerce. Par la suite par souci de transparence, on l'a étendu aux mutuelles, aux associations faisant l'appel à la générosité publique, aux associations, aux organisations syndicales et professionnelles, tout un éventail d'entités qui sont rattachés au code du commerce, ce qui est assez malheureux car une confusion peut naître sur le caractère désintéressé des associations.

3 Troisièmement : Vérifications et Informations Spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles en vigueur et applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que dans les documents communiqués aux membres de l'Associations sur la situation financière et les comptes annuels.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président : Merci Mon Très Cher Frère Gérard

7/ APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Mes Frères, vous avez tous reçu le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2011 avec la convocation, y-a-t-il des observations particulières?

M. J. BATTISTON: Monsieur le Président, les colonnes sont muettes.

Le Président : Mes Frères que ceux qui sont d'accord pour approuver le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2011 lèvent la main au coup de maillet.

(Coup de maillet)

Avis contraire ?

(Coup de Maillet)

Pas d'avis contraire

Le Rapport financier de l'exercice 2011 est approuvé à l'unanimité.

*

* *

8/ NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Président : Suite à la modification de l'Ordre du Jour, nous allons vous demander de bien vouloir voter, puisque notre Commissaire aux Comptes, MME MARIE CHANTAL SEGUIN arrive au terme de son mandat. Nous vous proposons donc M. GERARD EYMARD Commissaire aux Comptes titulaire et M. ROBERT MEREAU Commissaire aux Comptes suppléant.

Mes Frères que ceux qui sont d'accord pour approuver cette nomination lèvent la main au coup de maillet

(Coup de maillet)

Avis contraire ?

(Coup de maillet)

Pas d'avis contraire

Vote à l'unanimité nomination du nouveau Commissaire aux Comptes.

*

* *

9/ BUDGET DE L'EXERCICE 2012 MODIFIE

Vous avez donc tous reçu ce budget modifié de l'exercice 2012. Avez-vous des observations particulières à présenter ? Sachant que sur les allocations des pupilles, nous avons un risque d'un dépassement de ce poste là.

Le Président : Mes Frères, avez-vous des observations à présenter?

M. J. BATTISTON : Pas de demande de prise de parole.

Pas d'observation

Le Président : Mes Frères que ceux qui sont d'accord pour approuver le budget pour l'exercice 2012 modifié, lèvent la main au coup de maillet.

(Coup de maillet)

Avis contraire ?

(Coup de Maillet)

Pas d'avis contraire

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2012 modifié est approuvé à l'unanimité.

*

* *

10/ BUDGET PREVISIONNEL 2013

Le Président : Mes Frères, vous avez tous reçu le budget prévisionnel 2013. Y'a-t-il des observations sur ce budget 2013?

M. J. BATTISTON : Président, les colonnes sont toujours muettes

S'il n'y a pas d'observation nous allons voter.

Mes Frères que ceux qui sont d'accord pour approuver le budget prévisionnel 2013, lèvent la main au coup de maillet.

(Coup de maillet)

Avis contraire ?

(Coup de Maillet)

Pas d'avis contraire

Le budget prévisionnel 2013 est approuvé à l'unanimité.

*

* *

11/ VOTE SUR LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Président : Mes Frères, comme le prévoit l'article 8 de nos statuts, l'Association est administrée par un Conseil composé de quinze membres élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers tous les ans. Les membres sortants sont rééligibles. Chaque Administrateur ne peut détenir plus d'un pouvoir.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres ; leur remplacement définitif est décidé par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire ; les pouvoirs des membres ainsi cooptés, puis élus, prennent fin à la même époque où devrait normalement expirer le mandat des membres qu'ils remplacent.

Il se trouve que pour des raisons personnelles, un de nos Administrateurs Le Très Cher Frère P. LECLERC a démissionné de la Grande Loge de France donc de fait il ne pouvait plus être Administrateur de SOLIDARITE JEUNESSE et ce en octobre 2010. Selon l'article 8 de nos statuts, le Conseil a coopté notre Très Cher Frère P. HIRIGOYEN afin de pourvoir à son remplacement car il était le premier « non-élu » de la dernière Assemblée Générale Ordinaire. Je vous demande donc de bien vouloir avaliser la décision du Conseil d'Administration étant entendu que le mandat de M. P LECLERC se terminait aujourd'hui.

Mes Très Chers Frères, que ceux qui sont d'accord avec cette cooptation, lèvent la main au coup de maillet

(Coup de maillet)

Avis contraire ?

(Coup de Maillet)

Pas d'avis contraire

La cooptation de M. P. HIRIGOYEN est approuvée à l'unanimité.

*

* *

12/ QUESTIONS DIVERSES

Maintenant nous arrivons aux questions diverses.

Mes Très Chers Frères Délégués.

Je vais maintenant vous demander de faire une petite entorse à notre système de fonctionnement.

L'article 6 de nos statuts stipule : « Les personnes qui ont rendu des services signalés à l'Association, peuvent être nommées membre d'honneur par l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration. »

Dans sa séance du 23 mai 2012, votre Conseil d'Administration a décidé de vous proposer de nommer membre d'honneur votre ancienne secrétaire Marie-Françoise MUSSO ici présente.

En effet depuis plus de 20 ans, Marie-Françoise a toujours été présente et même encore aujourd'hui. Marie Françoise a donné sans compter à votre Orphelinat. Que ce soit auprès des Frères, des Loges, des familles dont nous avons la charge.

La connaissant, je ne veux pas mettre à mal son humilité et sa discrétion, donc je me passerai de tenter de vous énumérer tous les services que Marie-Françoise a rendu tant ils sont nombreux; mais je peux vous affirmer qu'elle est et restera pour nous tous un exemple. Je vous signale que l'année dernière Marie-Françoise a reçu également la médaille du travail.

Mes Très Chers Frères Délégués, que ceux qui sont favorables à cette nomination lèvent la main à mon coup de maillet.

(Coup de maillet)

Avis contraire ?

(Coup de Maillet)

Pas d'avis contraire ?

Merci.

Marie-Françoise, je te demande de bien vouloir te lever pour venir me voir un petit peu. J'espère que tu as bien aidé notre Secrétaire Général dans la préparation de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président : Marie-Françoise, au nom de tous les Frères et de toutes les familles, les mamans, les enfants, les parrains que tu as su aider et soutenir durant ces 20 dernières années, je suis très heureux de te confirmer que tu es maintenant membre d'honneur de SOLIDARITE JEUNESSE ORPHELINAT MAÇONNIQUE et de te remettre cette médaille d'honneur gravée de ton nom.

A titre d'information, nous avons fait graver au dos de la médaille « M. F. MUSSO à la mère de tous nos pupilles ».

Je te remets également une médaille commémorative de nos 150 ans.

Je te fais maintenant l'accolade fraternelle au nom de tous et bien entendu si tu veux nous dire quelques mots, nous t'écoutons.

MADAME M. F. MUSSO : Je suis très très émue. Je ne m'y attendais pas. Cela a été un bonheur. Et puis à tous ceux qui êtes là, parrains, délégués, au cours des années on a appris à se connaître merci et à une prochaine fois.

Le Président : Mon Frère Philippe, en tant qu'ancien président de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE et président d'honneur, je suis très heureux au nom de tous, de te remettre la médaille des 150 ans.

Mon Frère Yvan, tu n'y couperas pas non plus.

Yvan, en tant que passé président de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE, nous tenons tous à te remettre la médaille des 150 ans et encore merci à tous les deux pour tout ce que vous avez fait pour notre grande et belle maison et surtout notre grande et belle œuvre. Merci

M. PH. JEAN : Merci Président, Merci à vous tous. Je dois vous dire que les années que j'ai passés au sein de cet orphelinat m'ont été énormément apportées. Je suis très heureux d'avoir apporté ma pierre à l'édifice, comme nous avons l'habitude de dire. C'est toujours très touchant d'avoir une reconnaissance des Administrateurs. Je suis toujours à la disposition bien sûr de l'Orphelinat, je pense que nous le sommes tous les deux du reste, et nous continuerons à œuvrer toujours avec le même esprit de Fraternité qui nous anime et qui n'est pas prêt de s'éteindre. Merci à vous tous.

(Applaudissements)

M. YVAN DEGREMONT : Merci, Mes Frères. C'est aussi avec émotion que je reçois cette médaille. Je n'étais pas au courant, c'est toujours imprévu et émouvant. C'est une expérience très riche, c'est beaucoup de travail donc après on est soulagé et heureux que cela continue. Merci encore.

(Applaudissements)

Le Président : C'est nous qui te remercions

Y-a t-il des questions diverses?

**Monsieur Ephrem TSIKPLONOU - Respectable Loge « La Lumière du Benin »
n° 1213 à l'Orient de Lomé au TOGO**

Merci mon Frère Président. Je suis Ephrem TSIKPLONOU de la Respectable Loge numéro 1213 à l'Orient très éloigné de Lomé au TOGO je dis bien très éloigné car nous sommes nous à SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE mais comme on le dit souvent « loin des yeux, loin du cœur » et nous ressentons très difficilement, très rarement ces vibrants témoignages de ce rapport que je viens de voter des actions que SOLIDARITE JEUNESSE fait aux Frères proches du siège, donc ce n'est pas une question que je pose mais puisqu'il y a des élections, je demanderai que le nouveau Conseil d'Administration puisse penser à ce qui sont éloignés et que loin des yeux soit proche aussi du cœur.

Réponse du Président :

Mon Frère, la Loge de ton Orient est elle éloignée mais de toute façon près du cœur. Sache que nous sommes à ton entière disposition et que s'il y a un problème quel qu'il soit, nous sommes toujours présents. Il est bien évident que venir vous rendre visite cela pose quelque petit problème mais sois tranquillisé, tu es près et dans notre cœur. Mon Frère Marcel, veux tu ajouter quelque chose.

M. M. GRAINE : oui mes Très Chers Frères, parce que notre Frère qui vient du Togo pose le problème des événements dans les Loges ultramarines qui sont loin de l'hexagone. C'est une réelle difficulté qui ne nous a pas échappé. Il y a quelques années mais assez récentes. Dès lors que l'on apprend le décès d'un de nos Frères laissant des enfants non entrés dans la vie active, le problème qui se pose au Conseil d'Administration de SOLIDARITE JEUNESSE, de L'ORPHELINAT MACONNIQUE est d'aller chercher l'information, encore faut-il que cette information lui remonte. Il est anormal d'apprendre le décès d'un Frère plus d'un an après son passage à l'Orient éternel. Vous mesurez bien toute la problématique. Nous sommes tous égaux dans nos Loges. Mais il faut que l'information remonte et cette information est à la charge des Vénérables Maîtres des Loges, aidés de leur Frères Hospitaliers. C'est à eux de constituer les dossiers qui permettent de verser les allocations. Nous l'avons fait dans le passé mais malheureusement il semblerait que les voies de communication ne soient pas toujours en bon état pour que ces informations qui sont cruciales nous remontent dans un délai correct.

Le Président : Merci pour ces précisions.

Plus de demande de parole.

*
* *

**13/ RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Mes Frères nous allons donc aborder le dernier point de notre assemblée générale, le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration. Vous avez reçu les bulletins de vote correspondants.

Il y a 5 Administrateurs sortants dont moi-même, M.M. M. GRAINE. P. HIRIGOYEN dont nous avons parlé tout à l'heure, J. PARIS, C. RABEFANIRAKA, et il y a deux nouveaux candidats, M. D DE MARTIN et M. G. DEFIVES tous deux de Paris.

Je vais donner le maillet maintenant à notre président d'honneur, Philippe de manière à ce qu'il puisse mener ces élections. Compte tenu que nous ne reverrons pas après les élections, Je tiens à vous remercier de votre présence.

Je vous remercie d'avoir, je l'espère, entendu le message que j'ai voulu passer concernant ce projet de Fond de Dotation parce que nous avons vraiment besoin de vous en ce moment. Et je vous dis à l'année prochaine en espérant que notre très belle structure puisse continuer. Vous avez donc des urnes qui vont être placées à l'extérieur du temple. Vous pouvez en sortir après la présentation de sept candidats. Vous devez laisser que cinq noms et vous pourrez donc à ce moment là déposer vos bulletins dans les urnes qui se trouveront à la sortie du temple de chaque coté de la porte. Des urnes transparentes. Et bien sûr, n'oubliez pas vos oboles. Merci mes Très Chers Frères. Les scrutateurs sont là.

M. PH. JEAN, ancien président, prends la présidence de l'Assemblée Générale Ordinaire à la suite de M. PH. CELERIER afin de procéder aux élections.

M. PH. JEAN : Merci Président

Mes Très Chers Frères, merci d'être venus aussi nombreux, ce qui nous fait apprécier justement l'intérêt particulier que vous portez à notre association et c'était un grand plaisir de vous rencontrer. Nous allons maintenant procéder à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration de Solidarité Jeunesse. Comme Philippe vous l'a dit, vous avez chacun des bulletins de vote sur lesquels vous devez barrer deux noms. Vous devez laisser figurer cinq noms.

Je vais donc appeler chaque candidat afin qu'il se présente. Je commencerai par notre président PH. CELERIER.

PRESENTATION DES CANDIDATS :

M. Ph CELERIER - Respectable Loge « Alliance Ecossaise » - n°1315 Orient de Périgueux.

« Mes Très Chers Frères délégués, je m'appelle PH. CELERIER, j'ai 59 ans et je suis absolument libre de toute obligation professionnelle. Je suis à la Respectable Loge « Alliance Ecossaise » N°1315 à l'Orient de Périgueux. Après avoir été votre Secrétaire Général pendant un an, vos Administrateurs m'ont élu comme président et je finis ma seconde année de président. Je vous demande donc de bien vouloir renouveler votre confiance afin de continuer à travailler à l'unique bien-être de nos pupilles, dans notre belle-œuvre avec Amour et Fraternité.

Merci d'avance

J'ai dit

Tant que j'ai le micro, je vous prie d'excuser notre Très Cher Frère CHRISTIAN RABEFANIRAKA qui devrait se présenter tout à l'heure mais il vient de recevoir un petit coup de fil, il a un dégât des eaux chez lui, il a été obligé de partir. Il est quand même candidat.

Le Président d'honneur : J'appelle M. GRAINE

M. M. GRAINE – Respectable Loge « Thomas Jefferson » - n°910 Orient de PARIS.

Mes Très Chers Frères délégués, j'ai 64 ans je suis membre de la respectable Loge « Thomas Jefferson » - n°910 dont je suis le trésorier. Je suis donc Administrateur sortant. En raison de ma charge de Conseiller Fédéral depuis deux ans, je n'ai souhaité exercer une fonction après avoir été trésorier, je suis simple Administrateur. Ce qui motive mon engagement au sein de SOLIDARITE JEUNESSE est la concrétisation de mes devoirs de maçon, de cette vocation maçonnique qui est essentielle dans le domaine de la solidarité. C'est donc pour moi la possibilité de vivre une solidarité en action. Il ne s'agit pas simplement de traiter des dossiers, il s'agit de réagir à ces événements qui nous attendent tous, c'est-à-dire ce passage à la vie éternelle, pour aller chercher les enfants de nos Frères trop tôt disparus pour pouvoir les aider et les accompagner jusqu'à ce qu'ils entrent dans la vie active. C'est cela le sens de mon engagement d'Administrateur au sein de SOLIDARITE JEUNESSE et c'est la raison pour laquelle je me présente à votre suffrage pour le renouvellement de mon mandat.

J'ai dit

M. PH. JEAN :

Merci Mon Cher Marcel je vais donner la parole à P. HIRIGOYEN.

M. P. HIRIGOYEN - Respectable Loge « Arts & Progrès » - n°871 Orient de Paris.

« Mon Très Cher Frère Grand Hospitalier, Mon Très Cher Frère Président, mes Frères du Conseil d'Administration et vous tous mes Frères Conseillers délégués de vos Respectables Loges, Mesdames et Messieurs, je me nomme PATRICK HIRIGOYEN, j'ai 60 ans et je suis réalisateur audiovisuel de métier. J'ai été initié en 1994 dans la Respectable Loge « Art & Progrès » n° 871 à l'Orient de Paris, qui est toujours mon atelier depuis cette date où j'ai en charge du plateau de Second Surveillant. J'assume également le parrainage maçonnique d'une enfant de dix ans, pupille de notre atelier.

J'ai été très heureux de faire partie du Conseil d'Administration de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE depuis novembre 2011 en remplacement d'un Frère démissionnaire et je serai très heureux d'œuvrer activement pour nos pupilles, en étant élu pour un mandat de trois ans au sein du Conseil d'Administration de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE. Pour faire partie pleinement de cette association fraternelle.

Agir, œuvrer pour que des enfants puissent poursuivre leurs études malgré le deuil d'un Frère est pour moi une mission noble, opérative et humaniste. Participer à cette mission donne du sens à ma conception de la fraternité maçonnique. En apportant un peu de mon temps, de mes compétences et de ma rigueur. Alors je ne suis pas né maçon mais je le deviens chaque jour un plus.

Merci de votre confiance

J'ai dit. »

Le Président d'honneur : Mon Frère JACQUES PARIS, tu as la parole

M. J. PARIS - Respectable Loge «Loi d'Action Guillaume Tell Réunis» n° 475/704.

Mes respectables Frères délégués, je me nomme JACQUES PARIS de la Respectable Loge «Loi d'Action Guillaume Tell Réunis» Orient de PARIS n° 704/475.

Mes Frères permettez moi de vous offrir mon parcours et aussi mon engagement à l'Association SOLIDARITE JEUNESSE /ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

J'ai adhéré en qualité d'Administrateur le 20 juin 1993 et actuellement j'ai l'honneur d'assumer la responsabilité de la vice-présidence de cette association ORPHELINAT MAÇONNIQUE. Mes Frères, je sollicite le renouvellement de mon mandat au service de l'orphelinat. Cette association qui prend en charge, depuis 150 ans, dans l'intérêt de nos enfants de nos Frères passés à l'orient éternel est un modèle exemplaire vivant où les qualités des maçons s'affirment dans les valeurs de la tradition du dévouement universel maçonnique. Etre Administrateur, c'est-à-dire protecteur du patrimoine des pupilles est une vocation qui n'est pas donnée à tout le monde. Il faut beaucoup d'efforts pour ceux qui sont tombés dans le gène et pour ceux qui sont tombés dans la misère et surtout, énormément de subtilité et il faut du temps. J'ai aussi la charge des archives de l'Orphelinat et d'actualiser les valeurs d'histoire pour l'Orphelinat qui est lien des fondements de la maçonnerie.

J'ai dit

Le Président d'honneur : La parole est donnée à C. RABEFANIRAKA. Ah c'est vrai qu'il a dû s'absenter donc

M. C. RABEFANIRAKA - Respectable Loge «Compagnons Ardents» - n°646 Orient de Paris.

M PH CELERIER demande de bien vouloir excuser M. C. RABEFANIRAKA qui vient de s'absenter suite à un important dégât des eaux chez lui.

Le Président d'honneur :

Donc nous avons deux nouveaux candidats, il s'agit du Frère DIEGO DE MARTIN.

M. D. de MARTIN - Respectable Loge « THEBAH » - n°347 Orient de Paris.

« Mon Très Cher Frère Président, MM les membres du Conseil d'Administration et vous tous mes Frères délégués, je m'appelle DIEGO DE MARTIN, je présente ma candidature pour la seconde fois comme membre du Conseil d'Administration.

J'ai été initié en 1976 dans la Respectable Loge « THEBAH » n°347 à l'Orient de Paris, dont je suis toujours membre et le délégué de cette Loge dans l'association depuis 1987.

Je suis retraité et disponible pour m'engager aux réunions du bureau et pour assurer les missions liées à cette fonction.

En effet, devenir membre de ce Conseil d'Administration, ce n'est pas pour moi ajouter une ligne à un CV, c'est prendre part de façon active, servir l'Association et l'honorer en y apportant une contribution utile. Mon Très Cher Frère Président, mes Très Chers Frères du Conseil d'Administration et vous tous mes Très Chers Frères délégués,

J'ai dit. »

Le Président d'honneur La parole est maintenant donnée à notre Très Cher Frère GAETAN DEFIVES

Il n'est pas là.

M. G. DEFIVES – Respectable Loge « Athéna » - n°998 Orient de Paris.

Le Président :

Il est absent non excusé.

Le Président d'honneur :

Mes Frères, il ne vous reste plus qu'à vous prononcer sur le renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Je vous rappelle que vous devez barrer deux noms et en laisser cinq. Je vous laisse le temps de la réflexion. Je déclare fermée cette Assemblée Générale Ordinaire de Solidarité Jeunesse pour l'année 2012
(Coup de maillet)

Le Secrétaire Général : l'Assemblée Générale Ordinaire est terminée.

*
* *

ELECTIONS

Résultat du scrutin

Les élections pour le renouvellement du tiers des membres composant le Conseil d'Administration ont donné les résultats suivants:

Nombre de votants :	205
Suffrages exprimés :	4.128 voix

-5 postes à pourvoir :

I - ADMINISTRATEURS SORTANTS DEMANDANT LE RENOUELEMENT DE LEUR MANDAT

M. PH CELERIER	«ALLIANCE ECOSSAISE»	PERIGUEUX
-----------------------	-----------------------------	------------------

M. M. GRAINE	«THOMAS JEFFERSON»	PARIS
---------------------	---------------------------	--------------

M. P. HIRIGOYEN	«ARTS & PROGRES»	PARIS
M. J. PARIS	«LOI D’ACTION GUILLAUME TELL REUNIS»	PARIS
M. C. RABEFANIRAKA	«COMPAGNONS ARDENTS»	PARIS

II - NOUVEAUX CANDIDATS

DIEGO DE MARTIN	«THEBAH»	PARIS
GAËTAN DEFIVES	«ATHENA»	PARIS

III - RESULTATS des élections :

ont obtenu :

M. PH. CELERIER	3466 VOIX	ELU
M. M. GRAINE	2981 VOIX	ELU
M. P. HIRIGOYEN	3365 VOIX	ELU
M. J. PARIS	2594 VOIX	ELU
M.C. RABEFANIRAKA	3254 VOIX	ELU
M. D. DE MARTIN	1453 VOIX	NON ELU
M. G. DEFIVES	852 VOIX	NON ELU

**Scrutateurs : MM. MICHEL MARQUAN - JACQUES HERITIER – OLIVIER MARC
DIDIER HOYER – JEAN JACQUES CHARBIT – MICHEL MAGRI.**

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'Assemblée ne demandant plus la parole, Le Président clôt la séance à 16 h35.

Le Secrétaire Général
Yves SALA

Le Président
Philippe CELERIER

Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration
dans sa séance du vendredi 14 novembre 2012

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU JEUDI 13 JUIN 2013

Exercice 2012

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - exercice 2012/2013

Au cours de sa séance du Mercredi 05 Septembre 2012, le Conseil d'Administration a procédé aux élections habituelles :

M. Philippe CELERIER	réélu Président.
M. Georges DUCLOS	réélu Vice Président.
M. Yves SALA	réélu Secrétaire Général assisté de
M. Patrick HIRIGOYEN	élu Secrétaire Général Adjoint.
M. Jean BATTISTON	réélu Trésorier.

II - ORGANISATION DES COMMISSIONS

Comme chaque année des Commissions de travail se sont réunies sous la responsabilité des Rapporteurs suivants :

Messieurs

Alain ROQUES			pour la Commission d'Adoption
Jean BATTISTON	"	"	des Finances
Marcel GRAINE	"	"	Juridique
Jean Marie BODART	"	"	des Relations Extérieures
Georges DUCLOS	"	"	des Prix
Jacques PARIS	"	"	Histoire et Archives
Christian RABEFANIRAKA	"	"	Comptabilité

III - NOMINATION D'ASSISTANTS DU PRESIDENT

Le Président nomme des Assistants.

Ces assistants auront comme rôle :

- aider et conseiller le Président, voire le représenter dans les Régions si nécessaire,
- intervenir dans les Congrès,
- assurer la liaison avec les Parrains et les aider si nécessaire,
- prendre en compte les cas difficiles et diligenter au besoin les enquêtes.

Région Nord :	M. P. DECOUVELAERE
Région Ouest :	M. M. LAFARIE
Région Sud Ouest :	M. P. CELERIER
Région Méditerranée :	M. A. ROQUES
Région Ile de France :	M. M. GRAINE
Région Est	M. Y. SALA

IV - ACTIVITES DES COMMISSIONS

A / Commission d'Adoption

En liaison avec le Secrétariat, elle a suivi, dans tous ses détails, l'examen des dossiers, assurant le bien fondé des droits aux allocations servies pour l'année en cours. Elle a aussi examiné les demandes d'aides exceptionnelles.

La Commission a proposé le renouvellement de l'aide exceptionnelle forfaitaire de 600 €, pour les étudiants de 3^{ème} cycle en adoption totale, mise en place dès la rentrée 2010/2011. Renouvellement adoptée par le CA du 05.09.2012.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de la répartition de nos pupilles.

Le nombre total des pupilles au 31 Décembre 2012 était de : 113

- en Adoption Morale : 41 pupilles
- en Adoption Totale : 72 pupilles

pour un nombre de 76 familles.

50 pupilles mineurs	}17 sous le régime de l'adoption morale
	}
	}33 sous le régime de l'adoption totale
63 pupilles majeurs	}24 sous le régime de l'adoption morale
	}
	}39 sous le régime de l'adoption totale

L'art. 5 de nos statuts stipule en effet que : "*L'Association adopte et soutient des orphelins mineurs acceptés par le Conseil d'Administration. Celui-ci peut cependant, dans des cas particuliers, décider de poursuivre ou d'accorder son assistance après la fin de la minorité*".

Répartition par catégorie d'âge.

Les 50 pupilles mineurs de 4 à 17 ans se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 4 à 5 ans	1	0
7 à 9	3	2
10 à 13	9	7
14 à 17	<u>20</u>	<u>8</u>
	33	17

Les 63 pupilles majeurs de 18 ans et + se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 18 à 20 ans	13	12
21 à 23	18	7
+ de 23	<u>8</u>	<u>5</u>
	39	24

Les pupilles étudiants, sous le régime de l'Adoption Totale, perçoivent des bourses d'études ou des compléments de bourses. Les dossiers sont examinés au cas par cas.

Les études suivies par nos pupilles leur permettront d'accéder aux professions de : Droit - Droit International - Médecine - Enseignement – Psycho motricité - Lettres - Electronique - Service Social - Restauration - Commerce International – Histoire de l'Art - Gestion - Economie - Géomètre - Musique.

Le montant des allocations distribuées a été de 369.369 €, montant auquel nous devons ajouter les aides exceptionnelles, allocations exceptionnelles 3^{ème} cycle, primes de vacances, primes de fin d'année, prix d'encouragement pour un montant de 70.785 € soit au total 440.154 €.

B / Commission des Prix

La Commission a procédé à l'examen des 33 dossiers présentés par les Parrains. Elle a adopté les 5 catégories habituelles : Primaires, Collégiens, Lycéens, Universitaires et Grandes Ecoles, Techniciens.

La Commission tient compte des efforts fournis par les pupilles, des appréciations des professeurs, du contexte familial, du rapport du Parrain, etc...

LISTE PROPOSEE PAR LA COMMISSION DES PRIX - ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

21 Prix pour une valeur de 3 830 € (1 100 € proviennent du don de la journée de la Fraternité du Lot).

PRIMAIRES

551 HOANG Elisabeth

COLLEGIENS

471	VENARD Clémence	544	DUFFRENOT Yoann
481	VUILLEMIN Clémence	551	HOANG Alexandre
571	TISSERAND Enzo		

LYCEENS

454	ZUCCARELLI Léa	520	NEGRO Angélique
467	POTET Marie-Charlotte	546	DELIGNE Camille
467	POTET Jean-Baptiste	547	BERNARD Floriane
481	VUILLEMIN Dimitri	551	HOANG Sarah

TECHNIQUES

556 GUILLOUET Abel

UNIVERSITAIRES - GRANDES ECOLES

465	FAVREAU Marie Anne	576	LARIDAN Basile
481	VUILLEMIN Marion	579	KAPRIELLIAN Laetitia
571	TISSERAND Luca	579	CASTANIE Camille

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 novembre 2012, a approuvé la liste des 21 Prix proposés.

Cette année encore nos pupilles ont obtenu d'excellents résultats. Les Parrains ont suivi avec beaucoup de dévouement le parcours de ces pupilles.

C / Commission des Finances

- a présenté, à chaque séance du Conseil, un tableau de bord de la situation financière, avec les commentaires habituels de chaque poste.

- a transmis ses comptes à la Commission Conventuelle du Contrôle des Finances de la Grande Loge de France.

L'exercice clos le 31 décembre 2012 a dégagé un déficit de fonctionnement de - 18 758 € (se reporter au rapport financier « Insuffisance de fonctionnement de l'exercice »).

Dons en 2012

ATELIERS DE LA JURIDICTION : 11

AEGITNA
CLEF DES CAUSSES DU QUERCY
ROSERAIE D'HERMES
AMIS D'AMADEUS
AMIS DE L'ARMORIQUE
AMIS DE LA COTE SOUS LE VENT

LUX AMORIS
SOC. CULTUR. ET PHILOSOPHIQUE
SPIRITUALITE ECOSSAISE
FREDELAS ASD
AMIS DE LA PEROUS

LOGES DE LA GLDF : 201 (160 en 2011)

475/704 LOI D'ACTION&G. TELL REUNIS
3 TRINITAIRES
93 FRANCE EQUINOXE
104 JUSTICE EGALITE
155 TOLERANCE ET CORDIALITE
162 ST JEAN DES ARTS DE LA
REGULARITE
209 REVEIL MACON. - EDUC. CIVIQUE
210 VRAIE LUMIERE
214 PERSEVERANCE ECOSSAISE
223 PROGRES EGALITE
288 COSMOS
327 SOLIDARITE LYONNAISE
340 EGAUX
347 THEBAH
355 ART ET TRAVAIL
358 REVEIL DU ROUERQUE
364 HUMANITE
376 NOUVELLE JERUSALEM
379 GOETHE
398 INDEPENDANCE
405 LA FIDELITE
410 MINERVE
415 FRANCISCO FERRER
445 DENIS PAPIN
455 AUGUSTE COMTE
456 FIDELITE NORMANDE
459 HEUREUSE RENCONTRE
464 DIDEROT
469 JEAN JAURES
485 DISCIPLES DE PYTHAGORE
491 L'AUORE

492 ETOILE DE LA MONTAGNE
540 LE GENERAL PEIGNE
556 CHEOPS
562 ELEUSIS
565 VIEUX AMIS
577 LE BON VOULOIR
586 PHILANTHROPIE UNIVERSELLE
622 PLATON
644 LA PAIX
693 LA GRANDE TRIADE
694 LUMIERE DE LA LIBERTE
698 COTE D'AZUR
705 REALITE
706 DISCIPLES DE SADI CARNOT
710 FELIX EBOUE
722 LUMIERE ECOSSAISE
730 AMIS DE LA SAGESSE
736 PAIX ET LIBERTE
739 KHRONOS
757 DUMESNIL DE GRAMONT
758 LE TRAIT
762 AMITIE ET FRATERNITE
776 ENERGIE VENDEENNE
783 SCIENCE ET CONSCIENCE
792 INDEPENDANCE ET VERITE
803 HOSPITALIERS DE ST JEAN
806 DELTA DE ST CLAIR
808 ART ROYAL
810 HELIOS
813 FRERES LIBRES
815 SAINT JEAN DU VERSEAU
824 TROIS EPIS

833	PERDIGUIER L'AMI DU PEUPLE	985	GESORACUM LOYAUTE
838	EVEIL ECOSSAIS	988	DEUX FRERES
841	LE SOLEIL	991	CENTRE DE L'UNION
846	ANTONIO COEN	992	PHARE DU MONT BELIEN
847	RUDYARD KIPLING	993	L'ESPRIT COSMIQUE
849	L'ACACIA	998	ATHENA
852	SAINT JEAN DE LA TRIPLE UNION	1004	FIDELITE ET LOYAUTE
854	HARMONIE ET PROGRES	1005	LE FIL D'ARIANE
858	TREIZE ECOSSAIS	1008	TRAIT DE JUPITER
860	REUNION FRATERNELLE	1016	DEVOIR ET FRATERNITE
861	FRATERNITE	1023	SAINT JEAN D'AGENAIS
863	CONCORDE ECOSSAISE	1036	SERENITE ECOSSAISE
867	ARCHITECTES DU VERSEAU	1042	TROIS MARCHES
869	CŒURS FIDELES	1046	ETOILE DU LABOURD
870	CHAINE D'UNION ECOSSAISE	1047	OPERATIFS DE ST JEAN
871	ART ET PROGRES	1051	FRATERNITE PROVENÇALE
875	SAINT JEAN PARFAITE AMITIE	1057	AMIS DE LA PAIX
879	FRERES DE SEPTIMANIE	1059	LA VOIE INITIATIQUE
880	AMIS ECOSSAIS	1061	DAVID D'ANGERS
885	MIETERRANO	1078	FILS DE LA LUMIERE
890	AUORE SOCIALE DU QUERCY	1084	ETERNELS APPRENTIS
891	TROIS MAIL. - ARTS ET AMITIE	1092	MAITRES ECOSSAIS
892	SINCERITE	1094	AEQUITAS
899	ST JEAN D'ALBY	1096	ARTS REUNIS
901	JEAN MOULIN LIBERTE DIGNITE	1099	ARCHE DU VERSEAU
913	PROMETHEE	1107	FRATERNITE D'AQUITAINE
914	COMPAGNONS DU GAY SCAVOIR	1112	FORCE ET SAGESSE
924	FRATERNITE ET PROGRES	1113	HUMANITE NOUVELLE
934	EVOLUTION ET FRATERNITE	1114	L'OUVRAGE
935	L'UNION	1115	AMIS DE LA RAISON
937	PIERRE ANGULAIRE	1121	LUMIERE DU MARAIS
938	SILENCE ET FRATERNITE	1128	FRATERNITE ECOSSAISE
944	LA COTE SOUS LE VENT- KERABON	1129	PLOTIN
947	CHANTIER ECOSSAIS	1139	ETOILE DE L'EUROPE
949	TRAVAIL ET SOLIDARITE	1140	SOUFFLE DE ST JEAN
954	APPRENTIS D'OLBIA	1150	UNIVERSALISME ET FRATERNITE
957	SAINT JEAN DU DESERT	1156	LUMIERE EN PAYS D'ARLES
958	CHRISTOPHE PLANTIN	1161	TRADITION MEDOCAINE
960	LA SOURCE	1164	AMOUR ET SPIRITUALITE
965	SOLIDARITE DE VILLEURBANNE	1174	FRERES DU PERIGORD
967	EGREGORE	1179	ST JEAN D'ECOSSE
971	AMIS DES HOMMES	1181	TEMPLIERS DE SAINT JEAN
973	SAINT GERMAIN	1182	ACACIA PHOCEA
980	SAINT JEAN L'OMEGA	1183	SAGESSE ET PERSEVERANCE
982	ST JEAN DU CAPRICORNE	1184	DISCIPLES ECOSSAIS
983	AIGLE DU DELTA	1192	LE VOILE D'ISIS

1193	MEPI	1312	SAINT JEAN DU CROISSANT
1200	SAINT JEAN DU LANGUEDOC	1313	VERBUM LUX & VITA MARC BILIS
1201	PIERRES VIVES DU QUERCY	1315	ALLIANCE ECOSSAISE
1204	SAGESSE ET FRATERNITE	1340	HORIZON FLAMBOYANT
1208	MAAT	1357	ECHELLE DE LUMIERE
1210	FRERES ECOS. DE LA GOHELLE	1364	FRERES DE SAINT JEAN
1218	TEMPLE UNIVERSEL	1365	LE TEMPLE DE LUMIERE
1219	CLEMENTE HARMONIE	1368	ASCESE ET HARMONIE
1220	DEMOCRATE LOCHOISE	1384	GEOMETRIE SACREE
1229	PORTEURS DE LUMIERE	1392	TEMPLE INTERIEUR
1242	FRERES DE LA COLLINE	1393	EVEIL EN VIVARAIS
1246	DEMETER	1396	ALLIANCE FRATERNELLE
1247	TILOX	1402	STELLA THETYS
1248	ATHANOR ECOSSAIS	1407	ZENITH
1249	LES EGALITAIRES	1435	DE LA DIVERSITE A L'UNITE
1250	TRADITION ET FRATERNITE	1436	MICHEL DE RAMSAYN 293
1258	ETOILE DU MATIN	1438	SAINT JEAN D'ORIENT
1273	AXIS MUNDI	1445	JUSTICE ET VERITE
1275	ITHAQUE	1448	LE CHANTIER
1293	TROIS FRERES DU LEVANT	1461	FORET D'EMERAUDE
1299	RHOTANOS	1467	GRAIN DE SENEVE
1300	ST JEAN DE LA MEDITERRANEE	1470	LUMIERE D'ORIENT
1301	VEILLEURS DE L'AUBE	1482	SAINT JEAN DE LA TOUR CARREE

*
* *

D / Commission Juridique

- A obtenu de la Mairie d'Orange l'autorisation d'exhumer les 3 corps de la famille MAURIN et de procéder à leur réduction. Quant au Legs MAURIN, il a été définitivement clos par le versement d'un chèque d'un montant de 59 953 €, le 5 juin 2012, à la Grande Loge de France comme le prévoyait le testament.

E / Commission des Relations Extérieures & Communication

- A renouvelé la journée des pupilles lors du tournoi de Roland Garros le samedi 9 Juin 2012 « Trophée des légendes ». 20 pupilles et mamans ont profité pleinement de cette journée qui a suscité beaucoup de joie chez les participants. Merci au service mécénat de Roland Garros.

- A préparé et budgétisé le programme des sorties des pupilles pour 2012/2013.

- A organisé des rencontres « Pupilles et Mamans, Parrains et Hospitaliers » des Loges concernées par nos dossiers, après les Journées régionales des Hospitaliers :

Lille le 4 Février 2012 - Toulouse le 24 Mars 2012 - Paris le 20 Octobre 2012.

Ce furent des moments privilégiés, avec beaucoup d'émotion où les échanges furent nombreux entre les enfants, les mamans et les Parrains.

- A fait paraître un article dans le Journal de la Grande Loge de France pour les 150 ans de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

- Est intervenue :

- lors de la réunion des Hospitaliers de la Région Sud/Ouest - Méditerranée - Nord - Ile de France/Outre - Mer et Orientés Eloignés.

- lors des Congrès du Nord, du Sud/Ouest, de l'Est, de Méditerranée, et de l'Ouest.

- Sur l'invitation du Président et de l'Hospitalier du Congrès Ile de France/Outre - Mer et Orientés Eloignés, à l'arbre de Noël de la Fraternité organisé par le Congrès Ile de France/Outre – Mer et Orientés Eloignés où 10 pupilles et 7 mamans ont participé à cette soirée. Le **Président** et **M. J. BATTISTON** étaient présents pour les accueillir.

- Etudie la création d'un site Internet.

G / Commission Histoire et Archives

- recherche et regroupe toutes les archives se rapportant à l'Orphelinat Maçonique.

F / Commission 150^{ème} Anniversaire

- A préparé et organisé le 150^{ème} anniversaire de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE qui a eu lieu le 25 Février 2012 au Musée des Arts Forains.

- a proposé la souscription d'une médaille commémorative « 150 ans »,

IV - RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES

Il sera procédé statutairement, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Juin 2013, au renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration.

Administrateurs sortants

MM : BATTISTON Jean – BODART Jean-Marie - CASSETTE Bruno - COUDERT Eric – DUCLOS Georges.

*
* *

FAITS MARQUANTS en 2012 :

Janvier

Le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE et l'ensemble du Conseil d'Administration reçoivent le Très Respectable Frère Michel GRIMALDI Président de l'Entraide Fraternelle, accompagné du Très Cher Frère Michel PAVARD, Administrateur à l'Entraide Fraternelle.

Février 2012

Près de 300 participants : Frères, mamans, pupilles, et parrains sont venus fêter avec nous les 150 ans de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE.
Ce fut un week-end très riche en échanges, partages et beaucoup d'émotion.

Juillet 2012

Un de nos pupilles a séjourné au centre de vacances, « CLARTE », d'ARFEUILLES

Juillet 2012

Initiative des Frères du Lot :

Les Frères de la région Lotoise ont organisé pour la deuxième année consécutive, le dimanche 3 juillet 2012, leur Fête de la Fraternité au profit de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

Le trois Loges du Lot, à savoir : L'Aurore Sociale du Quercy, Les Ouvriers d'Hiram, les Pierres Vives du Quercy se sont associées pour organiser une Journée de la Fraternité qui s'est déroulée dans un climat très convivial.

La participation de tous les Frères a permis de récolter un don de 1 100 €.

Cette initiative, au-delà du fait qu'elle permet aux Frères de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et Fraternelle, nous montre que la Solidarité n'est pas un vain mot!

En ce sens elle rejoint la maxime de notre Association, à savoir :

« NOS PUPILLES ONT BESOIN DE NOUS
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS »!

Puisse cette initiative se multiplier au profit de nos pupilles et surtout contribuer au rayonnement de la Grande Loge de France.

Août 2012

Une autre pupille a passé ses vacances à ARFEUILLES

Octobre 2012

Le 12 octobre 2012 a eu lieu, à la Grande Loge de France, la 1ère réunion au sujet des Statuts du Fonds de Dotation de la Grande Loge de France, en présence du Très Respectable Grand Maître **Marc HENRY**, du Très Respectable Grand Orateur **Hugues FEBVAY**, du Très Respectable Passé Grand Orateur **Alain PIGEAU** et du Président de l'Entraide le Très Respectable Frère **Michel GRIMALDI**.

A la suite de cette réunion il a été décidé que SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE et L'ENTRAIDE FRATERNELLE ne feraient pas partie des membres fondateurs.

Novembre 2012

Le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE et l'ensemble du Conseil d'Administration reçoivent le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge de France **Marc HENRY**.

Décembre 2012

Le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE et l'ensemble du Conseil d'Administration reçoivent le Très Respectable Frère **François DARD** Grand Hospitalier de la Grande Loge de France et Monsieur **Gérard EMARD** Commissaire aux Comptes.

* *
*

Pour conclure ce rapport moral, nous reproduisons quelques extraits de correspondance reçue.

De la part des Parrains

Dossier 567 - R.:.L.:. «AMIS DE JEAN MOULIN » - Orient de Béziers :

« ...Alice est en 1^{ère} S, et a eu toute l'année 15 de moyenne! Pour conclure, je voudrais remercier chaleureusement à travers toi Cher Président, l'ensemble des SS.:. et des FF.:. de Solidarité Jeunesse, Orphelinat Maçonique, sans qui ces enfants n'auraient, à travers le drame qu'ils ont vécu, pu mener une existence normale, et poursuivre leur scolarité, facteur déterminant de leur avenir. Tous les FF.:. de notre R L.:. se joignent à moi pour vous témoigner toute leur affection et leur gratitude...»

Le Parrain

Dossier 577 - R.:L.: «TRADITION MEDOCAINE » - Orient de Pauillac :

« Mon T.:C.:F.: Président, Je te remercie de ton information en date du 3 juillet 2012 concernant le cadeau de Marine, Justine et Mathis. L'année scolaire s'est bien déroulée pour les 3 enfants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Marion avec son fils Mathis à notre cérémonie de la SAINT - JEAN D'ETE. Juste un an après le décès de Cédric cela fût un peu dur pour Marion, mais nous trouvons qu'elle a beaucoup de courage et de volonté pour surmonter cette dure épreuve. Je pense que notre "famille" et les actions de Solidarité Jeunesse sont autant d'éléments de réconfort et de fraternité appréciés par Marion...»

Le Parrain

Dossier 584 - R.:L.: «ANTONIO COEN » - Orient de Mantes La Jolie:

« ... je tenais à te remercier Mon Frère Président pour toutes ces actions de la part de tous les Frères qui sont auprès de toi »

Le Parrain

De la part des Pupilles

Dossier 556 - R.:L.: «LOGOS» - Orient de Forbach :

« J'ai été très touché par votre geste et par vos encouragements quant à mes progrès scolaires... »

Abel

Dossier 567 - R.:L.: « LES AMIS DE JEAN MOULIN» - Orient de Béziers :

« ...Notre parrain nous a remis, le 13 juillet, vos chèques pour ma sœur Alice et moi-même. Je tiens à vous remercier pour ces chèques et tout ce que vous faites pour nous afin que nous puissions vivre et étudier correctement. Sans votre aide cela n'aurait pas été possible, et nous en sommes conscients... Vous remercieriez de notre part tous les membres de l'Orphelinat, heureusement qu'il existe encore des personnes comme vous tous. »

Olivier

Dossier 573 - R.:L.: « LE MONT SINAI » - Orient de Paris :

« ... je vous envoie cette petite carte en remerciement de toute l'aide que vous m'apportez. Grâce à vous, je suis en Espagne et j'en profite pour perfectionner mon espagnol... »

Chloé

De la part des Mamans

Dossier 352 - R.:L.: « L'EVEIL ECOSSAIS » - Orient de Gap :

«Nous sommes Pierre et moi toujours sous l'effet du week-end magnifique que nous nous avons passé en votre compagnie. Dans le train du retour, nous évoquions avec regret que l'occasion de se rencontrer ne fut pas plus tôt, de plus dans un musée magnifique qui touche notre passion commune...»

Maman de 1 pupille

Dossier 524 - R.:L.: « FRERES MAÇONS DE SAINT JEAN » - Orient d'Annecy :

«...Je tiens à vous remercier tout particulièrement pour votre accueil, votre disponibilité et la qualité du programme. Benjamin a beaucoup apprécié son séjour et en garde un excellent souvenir. Lui qui était jeune quand son père est décédé, a pu se rendre compte à quel point la Franc Maçonnerie est une grande famille ainsi que la chaleur humaine qui s'en dégage. Il a été agréablement surpris par l'organisation de ce jour et combien vous vous étiez donnés pour que tout soit parfait lors de la visite de Musée des Arts Forains, jusque dans les moindres détails. Merci d'avoir fait découvrir toute cette humanité à Benjamin. Puisse-t-elle un jour, le faire réfléchir.»

Maman de 1 pupille

Dossier 533 - R.:L.: « ACTION ECOSSAISE » - Orient de Toulon :

«C'était une bien jolie commémoration et une excellente journée. Ce fut fatigant pour vous mais vous avez été parfaites. Vos pupilles étaient très heureux- notre Abel si tendre, Marianne déjà solide, les plus petits émerveillés, les plus grands fringants. C'était rassérénant pour les mamans...»

Maman de 2 pupilles

Dossier 544 - R.:L.: « DAVID D'ANGERS » - Orient d'Angers :

« Mon fils Yoann et moi-même tenons à vous remercier sincèrement de l'aide précieuse que vous nous apportez depuis le décès de mon mari, Yves-Eric...Pour la première fois, vous avez proposé à Yoann de partir en colonie de vacances à Arfeuilles. Il est enchanté et m'a dit : « la vie au centre est extraordinaire : les membres, le site, les activités, les camarades... ». Il a déjà pris rendez-vous avec eux pour l'année prochaine ! »

Maman de 1 pupille

Dossier 558 - R.:L.: « AMIS DE LA RAISON » - Orient de Toulouse :

«...ce week-end a été un moment de partage et de rencontre enrichissant...»

Maman de 3 pupilles

Dossier 569 - R.:L.: « LUMIERE ET AMOUR » - Orient de Strasbourg :

« Afin de vous remercier pour votre soutien continu, veuillez voir, à travers cette carte, le témoignage de toute ma reconnaissance...»

Maman de 1 pupille

Dossier 586 - R.:L.: « LES FRERES LIBRES » - Orient de Béziers :

« C'est avec une immense joie que je vous accuse réception de la décision rendue par la Commission d'Adoption concernant mes filles Clémence, Camille, et Charlotte. L'allocation annuelle qui nous sera versée va permettre à mes enfants de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions comme l'aurait souhaité mon époux...Je ne vous remercierai jamais assez pour cela ! »

Maman de 3 pupilles

* *

*

Nous vous avons présenté le travail fait en commun par les Administrateurs. Le Conseil d'Administration a œuvré dans la sérénité et l'amour pour le plus grand bien de ceux dont l'Association a la charge.

Et nous espérons que l'Assemblée Générale voudra bien approuver l'action du Conseil d'Administration pour l'exercice 2012.

Le Secrétaire Général
Yves SALA

Le Président
Philippe CELERIER

Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration dans sa séance du Mercredi 17 Avril 2013.

R A P P O R T F I N A N C I E R

POUR L'EXERCICE 2012

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2012

Messieurs,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'Assemblée Générale le rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ce rapport comprend trois parties :

- I. Examen des comptes de l'exercice 2012 et proposition d'affectation du déficit de fonctionnement de l'exercice clos le 31 Décembre 2012.
- II. Le budget prévisionnel 2013 modifié et le budget prévisionnel de l'année 2014.
- III. Le rapport du Commissaire aux Comptes.

*
* *

I- EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2012 font l'objet d'une présentation conforme au nouveau plan comptable et comportent :

1. Le bilan comparé avec celui de l'exercice précédent.
2. Le compte de fonctionnement comparé avec celui de l'exercice précédent.
3. L'annexe comportant les commentaires des principaux postes de chacun des documents précédents en les comparant à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2012 présente un total de bilan de 1 574 431 € et un total du compte de fonctionnement de 602.013 € dégageant un déficit de fonctionnement de 18 758 €.

L'exercice d'une durée de 12 mois recouvre la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Continuité de l'association ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ci-après les états de synthèse annuels au 31/12/2012 :

Bilan –Actif et Passif synthétique en pages 35 et 36

Bilan –Actif et Passif détaillé de la page 37 à la page 40

Compte de résultat synthétique en page 41

Compte de résultats détaillé de la page 42 à la page 45

SOLIDARITE JEUNESSE - Orphelinat Maçonnique
Exercice clos le 31/12/2012

BILAN 2012 - ACTIF ET PASSIF

BILAN ACTIF		page 1
Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Présenté en Euros	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 475	28	0,00	215	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	60 980		60 980	3,87	60 980	3,59
Constructions	242 263	167 647	74 616	4,74	82 462	4,86
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	33 164	18 296	14 868	0,94	18 426	1,09
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	100 789		100 789	6,40	100 789	5,94
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
TOTAL (I)	446 980	195 418	251 562	15,98	263 152	15,50
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					13 463	0,79
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	6 744		6 744	0,43	101 022	5,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 218 533		1 218 533	77,40	1 291 632	76,08
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	96 252		96 252	6,11	26 760	1,58
Charges constatées d'avance	1 340		1 340	0,09	1 806	0,11
TOTAL (II)	1 322 869		1 322 869	84,02	1 434 681	84,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 769 849	195 418	1 574 431	100,00	1 697 833	100,00

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 115 848	70,87	1 181 993	69,62
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	467 046	29,66	467 046	27,51
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-18 759	-1,18	-66 146	-3,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 564 135	99,35	1 582 893	93,23
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	1 394	0,09	11 813	0,70
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 545	0,16	1 919	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 358	0,40	92 907	5,47
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			8 300	0,49
TOTAL(IV)	10 296	0,65	114 940	6,77
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 574 431	100,00	1 697 833	100,00

BILAN ACTIF

page 5

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 475	28	0,00	215	0,01
<i>Licences Logiciels</i>	9 504		9 504	0,60	9 504	0,56
<i>Amortissement des logiciels</i>		9 475	-9 475	-0,59	-9 289	-0,54
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	60 980		60 980	3,87	60 980	3,59
<i>Terrains</i>	60 980		60 980	3,87	60 980	3,59
Constructions	242 263	167 647	74 616	4,74	82 462	4,86
<i>Constructions</i>	235 381		235 381	14,95	235 381	13,86
<i>Installations generales</i>	6 882		6 882	0,44	6 882	0,41
<i>Constructions</i>		160 765	-160 765	-10,20	-152 919	-9,00
<i>Amortist travaux construction</i>		6 882	-6 882	-0,43	-6 882	-0,40
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	33 164	18 296	14 868	0,94	18 426	1,09
<i>Install. gene. agenc. amenag. div.</i>	17 047		17 047	1,08	17 047	1,00
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	6 857		6 857	0,44	6 857	0,40
<i>Mobilier</i>	9 260		9 260	0,59	9 260	0,55
<i>Amortissement agencements</i>		7 101	-7 101	-0,44	-5 396	-0,31
<i>Amortissements matériel bureau</i>		5 746	-5 746	-0,35	-4 790	-0,27
<i>Amortissement mobilier</i>		5 448	-5 448	-0,34	-4 552	-0,26
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	100 789		100 789	6,40	100 789	5,94
<i>Emprunt Etat 4 % OAT</i>	100 000		100 000	6,35	100 000	5,89
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	789		789	0,05	789	0,05
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
<i>Depots et cautionnements versés</i>	281		281	0,02	281	0,02
TOTAL (I)	446 980	195 418	251 562	15,98	263 152	15,50
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					13 463	0,79
FOURNISSEURS 150 ANS					13 463	0,79
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2012				31/12/2011	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	6 744		6 744	0,43	101 022	5,95
<i>Produits à recevoir</i>					101 022	5,95
<i>PAR_Cotisat*_FF / GLDF</i>	6 744		6 744	0,43		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 218 533		1 218 533	77,40	1 291 632	76,08
<i>Actions</i>	26 982		26 982	1,71	75 933	4,47
<i>Compte Livret CCM TONIC +</i>	263 567		263 567	16,74	251 628	14,82
<i>Compte TONIC CROISSANCE 8 ANS</i>					4 814	0,28
<i>O.P.C.V.M. ECOFI crédit coop</i>	250 901		250 901	15,94	250 901	14,78
<i>Livret Bleu association</i>					2 582	0,15
<i>Bon Capital Association</i>	590 000		590 000	37,47	640 000	37,70
<i>Autres valeurs mob. et creanc. ass</i>	153		153	0,01	52 189	3,07
<i>Parts CREDIT COOPERATIF</i>	53 993		53 993	3,43	153	0,01
<i>Inter. courus sur obligations bons</i>	32 939		32 939	2,09	13 433	0,79
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	96 252		96 252	6,11	26 760	1,58
<i>Chèques à encaisser</i>	11 885		11 885	0,75	5 605	0,33
<i>Banque CREDIT MUTUEL</i>	74 127		74 127	4,71	9 503	0,56
<i>CREDIT COOPERATIF</i>	8 912		8 912	0,57	8 658	0,51
<i>Chèques postaux</i>	810		810	0,05	834	0,05
<i>Caisse siege social</i>	519		519	0,03	2 160	0,13
Charges constatées d'avance	1 340		1 340	0,09	1 806	0,11
<i>Charges constatees d'avance</i>	1 340		1 340	0,09	1 806	0,11
TOTAL (II)	1 322 869		1 322 869	84,02	1 434 681	84,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 769 849	195 418	1 574 431	100,00	1 697 833	100,00

BILAN PASSIF

page 7

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 115 848	1 181 993
Fond assoc. sans droits de reprise	1 089 346	1 157 623
Valeur du patrimoine integre	26 501	24 370
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	467 046	467 046
Réserve Legs	467 046	467 046
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-18 759	-66 146
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	1 564 135	1 582 893
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux	1 394	11 813
Sécurité sociale	1 035	8 223
Mutuelles	39	130
Caisses de retraites et prevoyance	320	3 460
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 545	1 919
Etat impôt sur les bénéfices	2 545	1 919
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 358	92 907
Divers -Charges a payer	6 358	32 954
INTERET DU / LEGS		59 953

SJOM (Solidarité Jeunesse _Orphelinat Maçonique)

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			8 300	0,49
<i>Produits constatés d'avance</i>			8 300	0,49
TOTAL(IV)	10 296	0,65	114 940	6,77
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 574 431	100,00	1 697 833	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					401	0,10	-401	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					401 022	99,90	12 714	3,17	
Autres produits			413 736	100,00					
Total des produits d'exploitation (I)			413 736	100,00	401 423	100,00	12 313	3,07	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			112 698	27,24	84 559	21,06	28 139	33,28	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 696	0,41	1 617	0,40	79	4,89	
Salaires et traitements			25 979	6,28	40 950	10,20	-14 971	-36,55	
Charges sociales			7 351	1,78	15 285	3,81	-7 934	-51,90	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 589	2,80	11 637	2,90	-48	-0,40	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			440 154	106,39	376 974	93,91	63 180	16,78	
Total des charges d'exploitation (II)			599 468	144,89	531 022	132,28	68 446	12,89	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-185 732	-44,88	-129 599	-32,27	-56 133	-43,30	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			35 319	8,54	28 395	7,07	6 924	24,38	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			35 319	8,54	28 395	7,07	6 924	24,38	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés					5 165	1,29	-5 165	-100,00	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)					5 165	1,29	-5 165	-100,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			35 319	8,54	23 229	5,79	12 090	52,05	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-150 413	-36,34	-106 370	-26,40	-44 043	-41,40	

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	134 199	42 143	92 056	218,44
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	134 199	42 143	92 056	218,44
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	134 199	42 143	92 056	218,44
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 545	1 919	626	32,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	583 254	471 960	111 294	23,58
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	602 013	538 105	63 908	11,88
RÉSULTAT NET	-18 759 <i>Perte</i>	-66 146 <i>Perte</i>	47 387	71,64
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

COMPTE DE RÉSULTAT

page 9

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services											
Chiffres d'Affaires Nets											
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						401	0,10	-401		-100,00	
Tft de charges d'exploitat*						401	0,10	-401		-100,00	
Autres produits			413 736	100,00		401 022	99,90	12 714		3,17	
Cotisations			413 736	100,00		401 022	99,90	12 714		3,17	
Total des produits d'exploitation (I)			413 736	100,00		401 423	100,00	12 313		3,07	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			112 698	27,24		84 559	21,05	28 139		33,28	
Fournitures non stock. eau, énergie			866	0,21		850	0,21	16		1,88	
Fournit. entretien & petit equip.			82	0,02		210	0,05	-128		-60,94	
Fournitures administratives			2 079	0,50		8 302	2,07	-6 223		-74,95	
Charges / nettoyage_local			1 860	0,45		1 788	0,45	72		4,03	
Charges locatives et de copropriété			2 088	0,50		1 948	0,49	140		7,19	
Entretiens-réparations			3 445	0,83		3 533	0,88	-88		-2,48	
Entretien ELM			176	0,04		350	0,09	-174		-49,70	
Primes d'assurance			2 042	0,49		1 932	0,48	110		5,69	
Documentation						50	0,01	-50		-100,00	
Honoraires			8 228	1,99		6 650	1,66	1 578		23,73	
FRAIS PUB REL.PUB 150 ANS			52 291	12,64		21 854	5,44	30 437		139,27	
Frais d'assemblée			1 452	0,35				1 452		N/S	
Publications						6 565	1,64	-6 565		-100,00	
Divers (Dons, pourboires)			300	0,07		192	0,05	108		56,25	
Frais de sortie des pupilles			11 480	2,77		13 259	3,30	-1 779		-13,41	
Frais de déplacements			1 853	0,45		3 278	0,82	-1 425		-43,46	
Missions			10 786	2,61		2 221	0,55	8 565		385,64	
Receptions			7 193	1,74		5 295	1,32	1 898		35,85	
Frais timbres et affranchissements			3 037	0,73		3 735	0,93	-698		-18,68	
Orange Wanadoo téléphone			2 347	0,57		2 021	0,50	326		16,13	
FRAIS POSTAUX 150 ANS			638	0,15		146	0,04	492		336,99	
Services bancaires et assim.			454	0,11		381	0,09	73		19,16	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 696	0,41		1 617	0,40	79		4,89	
Part. employ. a form. prof. cont.			340	0,08		289	0,07	51		17,65	
Taxes foncières			690	0,17		678	0,17	12		1,77	
Autres impots locaux			666	0,16		650	0,16	16		2,45	
Salaires et traitements			25 979	6,28		40 950	10,20	-14 971		-36,55	
Rémunération du personnel			25 365	6,13		38 477	9,59	-13 112		-34,07	
Primes et gratifications						1 800	0,45	-1 800		-100,00	
Indemnités et avantages divers			614	0,15		673	0,17	-59		-8,76	
Charges sociales			7 351	1,78		15 285	3,81	-7 934		-51,90	
Charges de secur. soc. et prevoy.			7 270	1,76		15 285	3,81	-8 015		-52,43	
Medecine du travail, pharmacie			81	0,02				81		N/S	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 589	2,80		11 637	2,90	-48		-0,40	
Dotat* aux amortissements			11 589	2,80		11 637	2,90	-48		-0,40	

SJOM (Solidarité Jeunesse _ Orphelinat Maçonique)

COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	440 154	376 974	63 180	16,76
Alloc ^a regroup ^t 2012	369 369		369 369	N/S
Allocations 1 ^{er} trimestre		68 769	-68 769	-100,00
Allocations 2 ^e trimestre		76 281	-76 281	-100,00
Allocations 3 ^e trimestre		78 481	-78 481	-100,00
Allocations 4 ^e trimestre		80 739	-80 739	-100,00
Allocations exceptionnelles		5 760	-5 760	-100,00
ALLOC EXCEP. 3 ^{ème} CYCLE	12 300	19 800	-7 500	-37,87
Primes été		20 600	-20 600	-100,00
Primes hiver		19 600	-19 600	-100,00
primes ETE + HIVER 2012	41 200		41 200	N/S
Prix encouragement	3 800	4 970	-1 170	-23,53
Aides exceptionnelles	13 485	1 974	11 511	583,13
Total des charges d'exploitation (II)	599 468	531 022	68 446	12,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-185 732	-129 599	-56 133	-43,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	35 319	28 395	6 924	24,38
Revenus valeurs mobil. placement	35 319	28 395	6 924	24,38
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	35 319	28 395	6 924	24,38
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées		5 165	-5 165	-100,00
Intérêts / autres dettes		5 165	-5 165	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)		5 165	-5 165	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	35 319	23 229	12 090	52,05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-150 413	-106 370	-44 043	-41,40
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	134 199	42 143	92 056	218,44
Dons / loges	25 164	20 205	4 959	24,54
Dons individuels	12 136	16 504	-4 368	-26,46
150 ANS (Médailles + Dons)	60 753		60 753	N/S
Contribut ^a volontaires (LEGS)	31 066		31 066	N/S
Produits except ^a / opérat ^a gest ^a	5 080	5 433	-353	-6,49
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	134 199	42 143	92 056	218,44
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				

COMPTE DE RÉSULTAT

page 11

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	134 199	32,44	42 143	10,50	92 056	218,44
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 545	0,62	1 919	0,48	626	32,62
Impôts/ Produits financiers	2 545	0,62	1 919	0,48	626	32,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	583 254	140,97	471 960	117,57	111 294	23,58
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	602 013	145,51	538 105	134,05	63 908	11,88
RÉSULTAT NET	-18 759	-4,52	-66 146	-16,47	47 387	71,64
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

COMMENTAIRE SUR LA SITUATION COMPAREE DES BILANS AU 31 DECEMBRE 2012 ET 2011

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

1. Locaux :

Local à usage de bureaux acquis en juillet 1992 qui figure au bilan comme suit :

<i>Terrains</i>	<u>60 980 €</u>
Constructions	235 381€
Agencements des constructions (totalement amortis)	<u>6 882 €</u>
	<u>Soit une valeur brute globale de 242.263 €</u>
<u>Moins</u>	
Amortissements cumulés / Constructions et Agencements :	< <u>167 647 €</u> >
	<u>Valeur nette des constructions(hors terrains) 74.616 €</u>

2. Autres immobilisations corporelles

<u>Agencements divers</u>	Valeur brute globale : 17.047 €
	Amortissements : < 7.101 € >

Le conseil d'administration attire particulièrement l'attention des sociétaires :

- le terme locaux à usage de bureaux recouvre le seul appartement d'une superficie totale de 95m² comprenant cinq pièces utilisées comme suit : une pièce pour le secrétariat, une pièce pour les membres du bureau, deux pièces réunies en une pour les réunions du Conseil d'Administration et pour les réunions des commissions et une pièce pour les archives.
- Les travaux engagés en 2007 (suppression d'une cloison) pour la création de la salle de réunion et la rénovation des fenêtres et fermetures, s'élèvent à 17 047 € ; l'amortissement pratiqué à ce jour s'élève à 7 101 €.

Mobilier et matériel de bureaux

- Les matériels de bureautique ont été en partie renouvelés, suite à la restructuration des bureaux (photocopieur, imprimante et vidéo projecteur), la charge est étalée sur trois à cinq ans et leur valeur totale est de 6 857 €.
L'amortissement pratiqué à ce jour est de 5 746 €.
- Le mobilier de bureau acquis pour 9 260 €, est amorti entre 5 et 10 ans. Le cumul des dotations pratiquées s'élève à 5 448 €.

3. Portefeuille

Il se compose d'obligations « Emprunt d'Etat 4% » souscrites en février 2004, à échéance Octobre 2013, pour 100 000 €.

L'intérêt couru au 31/12/2012 est provisionné pour 789 €.

4. Provision pour fonds de roulement concernant l'immeuble contenant les bureaux

281 €

Dans le compte « Avance sur Copropriété » figure un règlement effectué suite à un appel de fonds dans le cadre de la loi SRU pour 281 €.

ACTIF CIRCULANT - VALEUR REALISABLES

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

➤ Des créances pour un montant total de 6 744 € :

> Créance sur la Grande Loge de France : 6 744,00 €
(cotisations dues par la GLDF à SJOM à la date du 31 décembre 2012)

Soit un total de créances de : 6 744,00 €

➤ Des valeurs mobilières pour un montant total de 1 218 523 €
détaillées comme suit lors de la clôture de l'exercice :

* parts sociales « Crédit Coopératif » 54 145,50 €
* un Livret Bleu Association (intérêts inclus) : 26 981,66 €
* 7 bons de Caisse à échéance 1^{er} juin 2016 d'une valeur totale de : 590 000,00 €
* intérêts courus au 31/12/2012 sur bons de caisse et Livret : 32 938,81 €
* 25 parts de FCP ECOFI 12 mois (Crédit Coopératif) 250 900,50 €
(valeur au 31/12/2012 : 263 262 €, dont plus-value latente 12 362 €)
* C.A.T. TONIC CROISSANCE (8 ans) : 263 566,59 €

Montant total des Valeurs Mobilières : 1 218 533,06 €

➤ Des disponibilités pour un montant total de : 96 252,00 €

➤ Des charges constatées d'avance, relatives à l'exercice 2013 pour un montant total de : 1 340,00 €

BILAN - PASSIF

FONDS DE DOTATION ASSOCIATIF

D'un montant total de 1 115 848 €, il comprend :

- Le fonds associatif proprement dit qui présente un solde de 1 089 346 €, correspondant à environ 2 années de fonctionnement.
- Une réserve financière, actuellement de 26 501 €, que nous proposons de doter de 3 277 € correspondant à 10% du résultat financier net (c'est-à-dire après impôt) de l'exercice clos en 2012 ; ce qui portera alors son solde à 29.778 €.

AUTRES RESERVES

Elles s'élèvent à 467 046 €.

DETTES

Cette rubrique comporte principalement les postes suivants :

- ° Des dettes sociales et fiscales pour un montant de 3 939 €
Elles comprennent les charges sur les salaires du 4^{ème} trimestre 2012, ainsi que l'impôt dû sur les produits financiers.
- ° Des allocations et diverses sommes à payer pour un total de 6 358 €
 - > Ce montant comprend essentiellement :
 - Le solde des honoraires comptables pour 2.535 € et de commissariat aux comptes pour 2.392 €.
 - Et toute une série de petites factures à recevoir de fournisseurs / frais généraux (EDF, Orange, La Poste , AB Nettoyage) pour un total de 1.431 €.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce sont essentiellement les cotisations perçues en provenance de la GLDF qui figurent dans cette rubrique.

Elles sont de 413.736 €, en légère hausse de + 3,17 % entre 2011 et 2012.

PRODUITS FINANCIERS

L'emprunt Obligataire d'Etat dont il est fait mention au chapitre « Immobilisations » en rubrique « Portefeuille » ci-dessus est rémunéré au taux de 4% ; ce qui a généré des intérêts annuels de 4 005 €. Ces revenus sont soumis à l'impôt au taux réduit de 10 %.

Les comptes sur Livret :

Ils sont rémunérés au taux de 2,19 % (taux moyen) nets d'impôt en ce qui concerne le Livret Bleu, au taux de 2,74 % pour le Compte à Terme TONIC CROISSANCE 8 ans.

Les revenus du C.A.T. Tonic Croissance sont soumis à l'impôt au taux de 24%, tout comme les 1 804,07 d'intérêts financiers générés par les parts sociales du Crédit Mutuel détenues.

Les sept Bons Capital Association, tous à échéance au 1^{er} juin 2016 sont répartis comme suit:

- Un de 40 000 €
- Un de 50 000 €
- Cinq de 100 000 € chacun

rémunérés au taux actuariel de 3,57 % (avant déduction de la retenue à la source).

Par conséquent, voici la décomposition du résultat financier (compte tenu de l'impôt sur les produits financiers y afférent) :

Intérêts s/ les obligations du Trésor	+ 4 005,20 €
Intérêts s/ le Livret Bleu Association et le Livret Orange	+ 981,66 €
Intérêts s/ le C.A.T. TONIC CROISSANCE	+ 7 248,08 €
Intérêts s/ le Bon Capital Association : remboursé par anticipation	+ 1 897,86 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association (à 5 ans : provision)	+ 19 382,40 €
<u>(plus) :</u>	
Revenus des parts sociales Crédit Mutuel	+ 1 804,07 €
<u>(moins) :</u>	
Impôt sur les revenus financiers	- 2 545,00 €
<i>(figurant au compte 695000- Impôts/ pduits financiers (en rub. « Charges »))</i>	

soit un résultat financier net : + 32 774,27 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS

LES DONs

Les dons des loges et les dons individuels à SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE sont en légère augmentation de 591 €, soit 37.300 € au total en 2012 contre 36.709 € en 2011.

LES ENCAISSEMENTS RELATIFS A LA CELEBRATION DES 150 ANS

Les produits de souscriptions de médailles et les dons reçus à l'occasion de nos 150 ans ont généré un total de recettes de 60.753 €.

LEGS RECU

Le solde du legs LANGLOIS (antérieur) nous a été versé courant 2012 pour un montant de 31 066 €.

AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les autres produits exceptionnels s/ opérations de gestion d'un montant total de 5.080 € portent sur l'extourne de la provision pour frais de sépulture du défunt MAURIN dont nous avons reçu un legs antérieurement.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les détails des soldes de ces charges figurent dans le compte de fonctionnement ci-joint.

Voici quelques explications succinctes sur les variations les plus significatives de certaines rubriques significatives entre 2011 et 2012 :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Charges externes (dont : «Charges s/anniversaire 150 ans» : 52 929 € ; <u>Et</u> « Charges / actions sociales & culturelles pour les pupilles : 11.480 € »).	112.698 €	84 .559 €
Salaires & Charges (Salaires : 25 979 € et charges sociales : 7 351 €)	33.330 €	56.235 €
Dotations aux amortissements	11.589 €	11.637 €
<u>Sous totaux</u>	<u>157.617 €</u>	<u>152.431 €</u>
<u>Et</u> <u>Versements aux pupilles (allocations)</u>	<u>440.154 €</u>	<u>376.974 €</u>

INSUFFISANCE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Au cours de l'année écoulée nous avons enregistré une perte de -18 758 € contre une perte de - 66 146 € l'année précédente.

Nous vous proposons d'affecter la perte globale de 18 758 € au fonds de dotation.
Et de prélever sur ce même fonds 3 277 € afin de les affecter à la réserve statutaire, au titre du résultat financier.

II- BUDGET PREVISIONNEL

Votre Conseil vous propose d'adopter le budget 2013 en rectifiant le budget initial voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2012, et le budget prévisionnel 2014 comme suit :

Budget 2013 « Rectifié »			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (30 800 x 13.50 €)	415 800	<u>1/Pupilles en adoption</u> <u>« Totale »</u>	330 000
Dons	35 000	Allocations	12 000
Produits financiers	25 000	Complément exceptionnel pour études supérieures	
Prélèvement sur réserves	18 000	<u>2/Pupilles en adoption</u> <u>« Totale » et « Morale »</u>	14 000
		Aides Exceptionnelles	41 000
		Primes de vacances	5 500
		Prix d'encouragement	20 000
		Actions sociales et culturelles	71 300
TOTAL	493 800	Frais Généraux	493 800
		TOTAL	

Budget 2014 « Prévisionnel »			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (31 400 x 13.50 €)	423 900	<u>1/Pupilles en adoption</u> <u>« Totale »</u>	340 000
Dons	35 000	Allocations	12 000
Produits financiers	25 000	Complément exceptionnel pour études supérieures	
Prélèvement sur réserves	21 300	<u>2/Pupilles en adoption</u> <u>« Totale » et « Morale »</u>	14 000
		Aides Exceptionnelles	41 000
		Primes de vacances	5 500
		Prix d'encouragement	20 000
		Actions sociales et culturelles	72 700
TOTAL	505 200	Frais Généraux	505 200
		TOTAL	

NOTA :

Les Frais Généraux regroupent les Charges Externes, les Impôts Fonciers et Taxes, les Salaires, les Charges Sociales, les Amortissements et Provisions, ainsi que les Impôts sur les produits financiers.

*

¹ Les Frais Généraux regroupent les Charges Externes, les Impôts et Taxes, les Salaires, les Charges Sociales, les Amortissements et provisions, ainsi que les Impôts sur les produits financiers.

III- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2012
Pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012**

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOLIDARITE JEUNESSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Nous avons procédé à nos propres appréciations en application des dispositions de l'article L 823.9 du Code de Commerce sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris le 17 avril 2013

Gérard EMARD

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Certified Public Accountant (CPA) - USA

représentant légal de BAKER TILLY AUDALIAN